

# PUI'20 FLASH

4 RÉGIONS, 20 TERRITOIRES, 20 PROJETS URBAINS INTÉGRÉS

LA LETTRE D'INFORMATION DU RÉSEAU PUI'20

N°2 / JANVIER 2011

## EDITO Les apports de l'Europe dans les quartiers... vus par les Aquitains

Deuxième temps de l'aventure : les 20 et 21 octobre, au Rocher de Palmer, à Cenon (agglomération bordelaise).

Les acteurs des 20 PUI se sont à nouveau déplacés pour se rencontrer, échanger et partager leurs expériences, cette fois dans les locaux d'un équipement culturel flambant neuf, beau (au sens propre comme au figuré), construit au cœur d'un quartier «sensible» de l'agglomération bordelaise, lui redonnant un caractère attractif et d'excellence. Le thème de la journée : le développement économique dans les quartiers sensibles.

La rencontre a débuté par une introduction de deux élus du territoire : **Alain DAVID**, maire de Cenon, et **Catherine VEYSSY**, vice-présidente du Conseil régional d'Aquitaine chargée de la formation professionnelle et élue municipale à Lormont. Ces deux communes, Cenon et Lormont, participent au «Grand projet des villes des Hauts-de-Garonne», qui réunit deux autres communes, Floirac et Bassens.

Dans ce cadre, les acteurs de ces communes ont pris l'habitude de travailler ensemble, sur des problématiques liées notamment au renouvellement urbain, mais pas seulement ; ils ont également travaillé sur le sport, la culture,... afin de développer le lien social, le vivre ensemble pour les habitants des quartiers, et améliorer l'image d'un territoire long-temps perçu de manière négative. Le projet urbain intégré des **Hauts-de-Garonne**, auquel est venu s'associer également la commune de Sainte-Eulalie, porté par le GPV, est venu réinterroger, redonner du sens et de l'esprit au projet de territoire.

**Monique LAFON**, chargée de mission politique de la ville au SGAR Aquitaine a poursuivi cette introduction en réaffirmant la volonté de « co-animer » au niveau régional ce programme pour l'intérêt des territoires.

L'Europe vient «reconnecter» les différentes dimensions des problématiques des habitants de ces quartiers que la

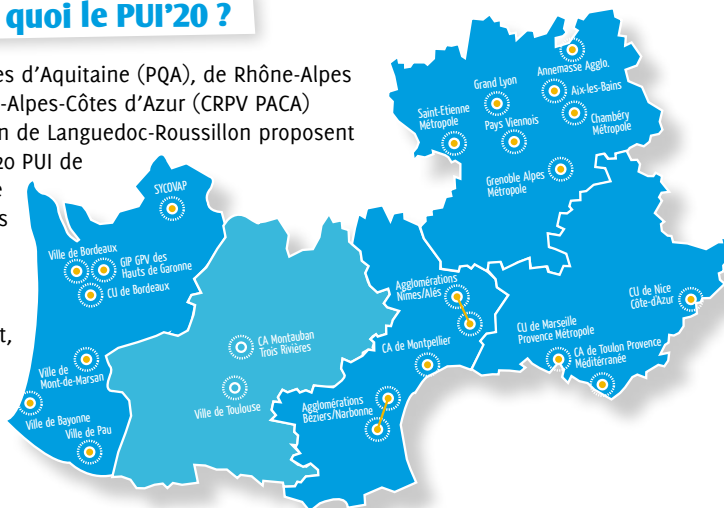
politique de la ville avait eu tendance à scinder ces dernières années. Elle vient donner de nouvelles ambitions et aborder de nouvelles approches : mobilité, TIC, environnement, développement économique...

Ce dernier thème reste insuffisamment traité au sein des projets de développement social urbain. «Le rapport entre la stratégie de Lisbonne et les quartiers : c'était le grand écart absolu !! »  
«Ce qui se fait dans les quartiers en matière économique ne relève pas du domaine de la haute technologie ou de la recherche, mais c'est de l'innovation».

Cette journée a permis de brosser un panorama des possibles en matière économique dans et pour les quartiers sensibles, par des témoignages d'experts, de porteurs de projet. Autant d'éléments pour se convaincre qu'il est possible d'agir en faveur du développement économique des quartiers...

### RAPPEL c'est quoi le PUI'20 ?

Les Centres de ressources d'Aquitaine (PQA), de Rhône-Alpes (CR-DSU) et de Provence-Alpes-Côtes d'Azur (CRPV PACA) et la Préfecture de région de Languedoc-Roussillon proposent aux professionnels des 20 PUI de ces 4 régions, un espace inter-régional d'échanges de pratiques et de valorisation... c'est le réseau PUI'20 ! Ces territoires mobilisent, via le PUI, des crédits européens.



### RDV PUI'20

La 3ème journée du réseau PUI'20, se déroulera à Aix-en-Provence les 9 et 10 février 2011. Cette étape provençale constituera un temps d'échanges spécifiquement dédié aux 20 chefs de file du projet PUI'20.

+ d'info sur [www.crpv-paca.org](http://www.crpv-paca.org)

## CADRAGE Préparation de la prochaine politique de cohésion

Le 5<sup>ème</sup> rapport sur la cohésion est sorti le 9 novembre dernier. Rappelons qu'il a vocation à rendre compte des disparités régionales en Europe et à avancer des propositions sur la future politique de cohésion après 2013. Ce rapport sort dans le contexte de la crise économique et de la stratégie Europe 2020 validée en juin 2010. (voir zoom p.7)

Il précise que les disparités se réduisent entre les régions de l'Europe et que les écarts ont nettement diminué en ce qui concerne le PIB par habitant. Pour autant, les répercussions sociales persistantes de la crise appellent une réforme ambitieuse de la politique de cohésion. Il propose également de concentrer les ressources financières sur les ambitions et les objectifs de la stratégie «Europe 2020» qui rem-

place désormais la stratégie de Lisbonne. Il préconise également une meilleure coordination nécessaire entre la politique de développement régional et les autres politiques européennes et nationales. Les futures lignes directrices de la Politique de cohésion seraient définies dans un cadre stratégique commun (CSC) qui traduirait la contribution des fonds structurels aux ambitions d'Europe 2020. Un contrat de partenariat serait ensuite négocié entre la Commission et chaque Etat membre.

La commission européenne souhaite renforcer la gouvernance de ces programmes. Le rapport insiste sur la notion de cohésion territoriale et précise que cette question devra être abordée dans les futurs programmes en mettant particulièrement l'accent sur le rôle des villes avec «la mise

en place d'un programme urbain ambitieux». Le rapport préconise un renforcement des partenariats dans la définition et l'application des politiques en mobilisant les «parties prenantes locales et régionales, les partenaires sociaux et la société civile».

A noter que la Commission souhaite à l'avenir soutenir l'utilisation de nouveaux instruments financiers en combinant notamment subventions et prêts. Une consultation publique est en cours jusqu'au 31 janvier 2011 et se clôturera les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2011 par la cinquième édition du Forum sur la cohésion qui offrira une nouvelle occasion de débattre des orientations présentées dans le rapport concernant la future politique de cohésion.

@ > Pour en savoir plus sur ce rapport : [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/docoffic/official/reports/cohesion5/index\\_fr.cfm](http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/cohesion5/index_fr.cfm)

## Villes, territoires délaissés et développement économique

ANALYSE de Claude JACQUIER, Directeur de recherche au CNRS

Les territoires délaissés des villes, ceux qualifiés généralement de quartiers en difficultés ou de quartiers sensibles, devraient être considérés comme des opportunités de «recyclage» pour les villes. Or ces territoires dans leurs diverses composantes (lieux, gens et institutions) sont trop souvent perçus comme sans qualité, sans valeur marchande.

Faire *tabula rasa* de ces lieux ou dissoudre les populations a été souvent la tentation des politiques. Rarement, en revanche, elles se sont préoccupées de promouvoir un véritable développement économique de ces territoires, et d'engager les réformes nécessaires des institutions et des politiques capables de féconder ces réalités.

Les projets visant au développement économique et à l'emploi des habitants participent à un «réarrangement» singulier des composantes des territoires, à savoir les lieux, les gens et les institutions et au surgissement de territoires reconfigurés. Chaque projet peut être ainsi considéré comme un processus de création de valeurs ajoutées, socialement valorisables, contribuant à réinscrire le territoire dans

des chaînes de valorisation fonctionnant à différentes échelles (ville, région urbaine, pays, continent,... planète) - qu'il s'agisse de populations, de valeurs immobilières, de biens et de services, d'idées et de cultures métissées.

Cette production de valeurs ajoutées nouvelles doit être soutenable tant dans les nouveaux agencements qu'elle propose (caractéristiques des réalisations, durabilité, consommations énergétiques, pollutions, inscription dans les structures urbaines préexistantes) que dans les manières de les produire (consommations intermédiaires de biens et services, d'énergie, manières de faire et modes de production, changements institutionnels).

L'élaboration de tels projets innovants est bien évidemment au cœur des stratégies de développement soutenable, ce qui suppose d'imaginer des approches capables de s'affranchir des pesanteurs existantes.

Pour penser et conduire de telles stratégies, il faut assurément beaucoup d'intelligence politique. Il y faut aussi, et surtout, une mobilisation de savoirs et de savoir-faire individuels et collectifs de qualité.



Claude JACQUIER a été responsable de plusieurs programmes européens de recherche concernant la transformation des villes et la gouvernance urbaine.

@ > Retrouver l'article original dont est issue cette synthèse sur notre site collaboratif <https://sites.google.com/site/reseaupui20102013>

# Union Européenne et PUI : quel avenir ?

INTERVENTION de Pierre NICOLAS, Représentant Commission européenne, DG Régio



Pierre NICOLAS - ici aux côtés de Monique LAFON (du SGAR Aquitaine) - a formulé les priorités de la Commission européenne.

## UN CONSTAT : UNE PERTE DE LISIBILITÉ DE L'URBAIN SUR 2007-2013

La place de l'urbain dans les politiques européennes existe depuis 1990, de manière expérimentale puis de manière plus visible en 1994 avec le lancement du programme Urban. Cette dernière programmation 2007-2013 n'a pas donné une place aussi lisible aux projets urbains. Seulement 7% du FEDER serait clairement dédié aux programmes urbains et seulement 16 régions françaises ont proposé des appels à «Projet urbain intégré».

L'expérience de la délégation des fonds européens aux chefs de file demeure limitée (6 sites sur les 59 français) et les grands gestionnaires restent l'Etat et les Régions, tout particulièrement sur les projets urbains.

## ECHANGES-MISE EN RÉSEAU : UNE VÉRITABLE CONTRIBUTION À MODIFIER LES PRATIQUES

Le constat du manque d'échanges et de mises en réseaux dans les Régions françaises et européennes n'incite qu'à encourager ces pratiques. Il apparaît en effet essentiel, pour l'avenir des projets urbains intégrés, de partager, échanger, «interroger le rapport entre stratégie de Lisbonne et politique de la ville» et ainsi signaler ce qui se vit d'innovant dans les quartiers, en matière sociale notamment.

## UN ENJEU : PRÉPARER L'APRÈS 2013 EN S'APPROPRIANT LES GRANDES ORIENTATIONS

Dès la fin de l'année 2011, les grandes orientations de l'après 2013 seront connues, «c'est donc

bien le moment de valoriser vos échanges, les enseignements tirés, les enrichissements possibles en matière d'innovation sociale et territoriale» nous dit Pierre NICOLAS. Un point est presque acquis à ce jour, il devrait y avoir une politique régionale pour toutes les régions d'Europe après 2013.

Au-delà des débats budgétaires dans un contexte de crise et d'absence d'autonomie financière de l'Europe dépendante des contributions des Etats, les priorités de l'après 2013 seront celles de «Europe 2020» (voir zoom page 7). Les priorités 2020 sont les suivantes : la connaissance, l'innovation, la croissance durable et verte. La politique de cohésion sera l'outil financier essentiel pour mettre en œuvre cette stratégie.

D'ici là, Pierre NICOLAS nous encourage à nous mobiliser, faire valoir les projets urbains, réaffirmer le lien nécessaire FEDER-FSE, renforcer les réseaux d'échanges avec les autres villes européennes.

## EXPÉRIENCE AQUITAINE

# Hauts-de-Garonne : un renouvellement urbain massif, facteur de développement économique

d'après l'intervention d'Etienne PARIN, Directeur du GIP du Grand Projet des Villes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont

Le territoire des Hauts-de-Garonne (66 000 habitants) souffre depuis plusieurs décennies d'un lourd stigmate qui réduit ses 4 communes de l'agglomération bordelaise à leurs quartiers d'habitat social. La création de la Zone Franche Urbaine en 1997, l'arrivée du tramway et l'ambitieux programme de renouvellement urbain ont grandement contribué à désenclaver la rive droite, à changer l'image de ce territoire, et y créer des conditions favorables au développement économique.

La ZFU a d'abord relancé l'offre d'emplois sur la rive droite bordelaise. Ainsi près de 3 000 entreprises se sont installées, participant de la création de plus de 10 000

emplois. Parallèlement, des efforts ont été accomplis dans le traitement de la demande, en particulier par l'accompagnement individualisé des plus fragiles via le PLIE, des chantiers d'insertion et plus récemment des chantiers de formation.

Le rééquilibrage de l'agglomération en faveur de la rive droite se poursuit aujourd'hui avec l'implantation d'équipements majeurs (pôle culturel du Rocher de Palmer à Cenon en 2010, salle de spectacle grand public de 14.000 places à Floirac et centre thermoludique à Lormont en 2013) qui viennent renforcer la dynamique enclenchée à la fin des années 90.



Le dossier du participant de l'étape bordelaise du PUI'20.

Pour préparer l'avenir, la stratégie économique future élaborée en coopération avec l'association «Hauts-de-Garonne Développement», repose sur une définition des espaces capables d'accueillir le développement économique, sur un travail d'animation des secteurs d'activités spécifiques (BTP, métiers d'arts, santé/bien être), et sur le besoin de prendre des «parts de marché» sur le secteur tertiaire.



# Le volet «développement économique» des PUI : quelques constats et questions

INTERVENTION d'Isabelle CHENEVEZ, Directrice du CR•DSU Rhône-Alpes



Isabelle CHENEVEZ, a proposé aux nombreux participants de cette journée, une première analyse des volets «développement économique» des 20 PUI du réseau.

## DE L'INTENTION INITIALE ...

Nous avons observé les documents de projets des 20 PUI des 4 régions : chacun affiche l'ambition de concourir au développement économique des quartiers en difficulté. Ce volet est souvent moins précis, moins maîtrisé, moins décliné que les autres.

Il est traité de façon assez inégale d'un territoire à l'autre, voire d'une région à l'autre. Autre constat : plus les agglomérations sont de taille importante, plus le poids relatif du «volet développement économique» dans les PUI est important.

Quelques territoires se sont démarqués de cette tendance et ont pris le parti, au moins en première intention, de positionner «leur PUI» prioritairement sur le développement économique. Précisément pour muscler les actions dans ce domaine, lesquelles restent un point de difficulté majeur pour les acteurs de la politique de la ville, et sont difficilement traitées dans les contrats urbains de cohésion de sociale, voire même dans les projets de renouvellement urbain.

## ... À LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

A mi-parcours des PUI, les projets à vocation économique sont assez peu nombreux, au regard de l'ensemble des actions conduites. Un parent pauvre en quelque sorte, aux côtés de projets d'équipements, de services de proximité, des projets sur le lien social... souvent plus conséquents.

Le contexte de crise économique et sociale actuel a pu ralentir l'émergence de certains projets. Les enveloppes initialement prévues sont pour partie sous-consommées à ce stade. L'année 2010 a vu toutefois un cap être franchi avec une montée en charge de ces projets. >>

## EXPÉRIENCE RHÔNE-ALPINE

### Grand Lyon : assurer le lien permanent entre emploi, insertion et développement économique dans les territoires

d'après l'intervention d'Alain BLUM, Chargé de mission Développement économique et insertion, Grand Lyon

Depuis 2005, le Grand Lyon développe une stratégie pour intégrer le développement économique aux politiques menées dans les territoires «politique de la ville». L'insertion par l'économie est un axe de travail majeur : utilisation du levier de la commande publique, plateforme mobilité-emploi dans douze communes en CUCS de l'agglomération, alphabétisation numérique au profit des habitants...

Parallèlement, le traitement du développement économique dans les sites prioritaires passe par l'animation collective du réseau et un appui individuel, le soutien aux programmes immobiliers d'entreprises, l'aide à la création d'activités. Un plan d'action de l'économie sociale et solidaire permet de travailler à la fois dans une logique de développement d'activités économiques (cohérente avec la politique de développement économique de

l'Établissement public) et en appui de sa stratégie globale de développement (cohérence notamment avec la politique de développement urbain et cohésion sociale-habitat). Le Grand Lyon assure également la mise en place de réseaux territoriaux d'emploi et d'insertion qui favorisent le lien entre développement économique, emploi et insertion sur les territoires.

#### Quel effet levier du FEDER, à mi-étape ?

Depuis 2007, le Projet urbain intégré FEDER 2007-2013 vient soutenir cette stratégie. L'aide à l'accès à l'emploi pour les plus fragiles est un axe sur lequel on progresse. Des expérimentations sont conduites sur l'aide à la création d'activités dans les quartiers, l'essaimage de coopératives d'emploi et d'activités, l'accompagnement à tous les stades de la création.



> Un groupement de jeunes créateurs issu de la pépinière d'entreprises Carco, à Vaulx-en-Velin, commune du Grand Lyon.

Les délais de réalisation n'ont pas permis à ce stade d'activer l'ensemble du programme prévu notamment en matière d'immobilier d'entreprise. Arrivé à mi-parcours du programme, le développement du projet commence à être intéressant et abouti. Le pilotage politique et stratégique du PUI, de même que l'ingénierie dédiée au Feder, demanderaient à être réaffirmés et renforcés.

» **QUELS TYPES DE PROJETS ?**

Les acteurs locaux ont mis l'accent sur le soutien aux commerces de proximité et à la création d'activité, à travers, essentiellement : • des études stratégiques globales sur le positionnement et/ou le renforcement de l'armature commerciale dans les quartiers, ou des études plus sectorielles sur le petit commerce et l'artisanat, par exemple • le soutien à la création / développement de pépinières d'entreprises, via des projets d'immobilier d'entreprises spécifiques (des locaux adaptés pour des entreprises à vocation sociale ; les services mutualisés ou les fonds d'aide à la création d'entreprises ; l'aide directe via des prêts d'honneur aux créateurs, dans des logiques d'amorçage) • l'aide à l'implantation d'entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire (épicerie solidaire, guinguette, entreprise d'insertion dans l'éco-construction..) • les services aux entreprises : un restaurant inter-entreprises, les aménagements numériques • la mise en réseau des acteurs économiques : événements, soutien au fonctionnement...

Les projets de soutien aux logiques de filières et de développement de pôles économiques, bien qu'éligibles, sont plus rares. Ces derniers, quand ils existent, ont une dimension d'agglomération : un pôle commercial de premier plan, un pôle sur les métiers d'art, un pôle d'échange multimodal... Dans ce cas, le PUI apporte un complément de financement précieux sur des projets de grande envergure. Leurs impacts sur les quartiers sont plus indirects.

La question du développement économique dans les quartiers défavorisés reste un sujet difficile. Les PUI permettent de le vérifier. Ces projets nécessitent des périodes de maturation importantes. Il faut du temps pour connaître et apprendre à travailler avec le tissu économique local, pour trouver les articulations avec les services développement économique des villes, pour bien s'intégrer dans la stratégie de développement du territoire. Certains projets émergent «seulement» maintenant à mi-parcours. Le niveau d'ingénierie mobilisé, l'animation locale, la clarté de la commande politique et l'existence d'une stratégie de développement économique sur l'ensemble du territoire sont des facteurs de réussite de premier plan.

**AIDE AUX MICRO-ENTREPRISES, EXPÉRIMENTATIONS, APPRENTISSAGE COLLECTIF**

La plus-value des PUI à ce stade porte sur plusieurs points :

• **des projets hybrides et expérimentaux** : les PUI ont permis de renforcer l'action concernant la création et le soutien de micro-entreprises dans les quartiers. C'est une avancée réelle. Ils constituent également un cadre de travail privilégié pour renouer avec «l'expérimentation» autour de projets atypiques, telles les pépinières d'entreprises à vocation sociale par exemple. Porter des démarches situées au croisement de l'économie classique, l'économie sociale et solidaire, et l'innovation sociale, constitue pour certains territoires une ligne de travail particulièrement intéressante.

Au-delà, cela pose une question sous-jacente : qu'est-ce qui peut/doit relever plus particulièrement de la politique de la ville et des PUI, par différence aux actions pilotées par les services dédiés au développement économique ? En quoi le PUI peut-il intervenir de façon forte là où les autres modes d'intervention publique ne sont pas totalement opérants ou adaptés ? Autour de quelle finalité ? L'enjeu est bien d'intégrer les quartiers prioritaires dans des dynamiques de croissance économique, avec des impacts positifs pour les populations habitant ces quartiers.

• **Des coopérations professionnelles sont en construction ou en consolidation.**

Les acteurs du développement social urbain se rapprochent des développeurs économiques territoriaux. Les opérations reposant sur un partenariat public-privé, associant donc les entreprises dans le montage financier de certaines opérations, bien qu'encore balbutiantes, se développent peu à peu. S'ils doivent être consolidés, ces apprentissages en marchant autour de nouveaux modes opératoires sont à mettre à l'actif des PUI.

• **Les projets sont bien «intégrés».** Ils combinent fortement une approche du développement économique à d'autres volets : transformation urbaine, renforcement de l'offre de services à la population via des équipements, la formation, l'emploi et l'insertion notamment. Or c'est dans cette articulation que se travaillent les enjeux de meilleure attractivité et mixité fonctionnelle des quartiers.

EXPÉRIENCE HORS PUI'20

**Strasbourg : un PUI entièrement axé sur le développement économique**

d'après l'intervention de Catherine GOUTTEFARDE, Responsable de la cellule FEDER à la Communauté Urbaine de Strasbourg

Parmi la diversité des PUI français, le projet urbain intégré de l'agglomération strasbourgeoise se caractérise par une délégation totale de l'enveloppe financière du FEDER à la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS). Les crédits délégués sont placés sur un compte spécifique à la CDC et versés directement aux porteurs de projets sur ordre de paiement de la Collectivité. Il s'agit là d'un cas unique en France.

Si certains PUI, à l'instar de celui de la Communauté Urbaine Nice Côte-d'Azur, ont procédé à une concentration de moyens sur un territoire, le PUI Strasbourgeois bénéficie aux dix ZUS de l'agglomération mais la collectivité a fait le choix de concentrer les crédits

européens sur une thématique unique : le développement économique. L'approche intégrée s'inscrit dans une action complémentaire aux autres dispositifs de la politique de la Ville (ANRU, CUCS, FSE...). L'opportunité de chacune des demandes de subvention FEDER est examinée et instruite au regard d'une grille d'analyse élaborée par les comités technique et politique du Programme, d'une étude sur le potentiel de développement économique de chacune des ZUS, de l'expertise des partenaires du Programmes (chambres consulaires, acteurs de l'emploi et de la formation, institutions,...). Les subventions européennes peuvent bénéficier à tout type de porteur de projet dont l'opération s'inscrit dans une des

trois mesures du programme. Quand une subvention est attribuée à une entreprise, cette dernière s'engage à informer préalablement le Relais Emploi de tout recrutement afin que ce dernier puisse, entre autres, proposer des candidats et mettre en œuvre des cycles de formation adaptée.

Afin que la CUS puisse attribuer des aides pour tous types d'investissements dans les entreprises, elle bénéficie d'un accord de la Région Alsace dans le cadre de la répartition des compétences imposée par le Code général des collectivités territoriales. Le Conseil de la Communauté de la CUS entérine l'attribution des aides FEDER.

# L'approche intégrée, une nécessité

INTERVIEW de Christophe DEMAZIÈRE, Professeur-chercheur en aménagement et urbanisme à l'Université de Tours



Cette interview résume les grandes questions auxquelles Christophe DEMAZIÈRE a répondu durant son intervention.

## QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'APPROCHE ÉCONOMIQUE INTÉGRÉE ?

L'approche intégrée, ce n'est pas un nouveau slogan, c'est une urgence, une nécessité. Elle doit permettre de coordonner les différentes politiques sectorielles ayant un impact sur les villes et les habitants. Il y a eu des tentatives depuis longtemps à l'aide de programmes européens pour coordonner localement ces

interventions sectorielles avec des micro-réussites, des demi-succès ou des échecs. C'est dans l'essai-mage où l'on échoue souvent en essayant de reproduire, standardiser les démarches et là, on rentre dans une mécanique lourde qui prime sur les enjeux territoriaux.

Pendant longtemps, le développement économique n'a pas été, en France, la priorité affichée dans les stratégies de revitalisation des quartiers. Les résistances à l'intégration viennent d'abord de l'intérieur des organisations et des relations entre les institutions. La « mise en économie » des quartiers de la politique de la ville bute également sur la faible implication des acteurs économiques.

## QUE RETENEZ VOUS DES ÉCHANGES DE CETTE JOURNÉE À CENON ?

J'ai entendu des expériences ambitieuses, souvent portées par des grandes métropoles avec des

moyens d'ingénierie importants. Mais dans ce réseau, il y a aussi des agglomérations de taille moyenne qui ont peut-être plus de mal à construire une stratégie. D'où l'intérêt de ce réseau PUI'20 pour échanger.

Ces projets urbains intégrés permettent de financer des choses très intéressantes : à commencer par des postes avec des cultures hybrides, des études, de l'immobilier dans des quartiers mono fonctionnels, tout ça, c'est très bien ! Je vois aussi pas mal de manques comme les partenariats publics privés, les logiques de filières, les clusters, l'économie de la connaissance...

Pour l'avenir, il faut que les acteurs s'approprient les nouvelles orientations portées par l'Union européenne autour de la Stratégie Europe 2020 et de l'économie verte notamment.

## EXPÉRIENCE PROVENÇALE

### Toulon : association Femme dans la Cité : « Pépinière de mots »

Contribution de Jamela ARI, directrice de l'Association Femme dans la Cité et Alexandre TYMINSKI, gestionnaire Subvention Globale, PUI CA Toulon-Provence-Méditerranée

L'association « Femme dans la cité » est une association du quartier Berthe (ZUS) à la Seyne-sur-Mer, qui réunit principalement les femmes du quartier. L'association développe les actions suivantes :

- Réseaux de socialisation et d'intégration des femmes par les femmes.
- Dispositif d'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes rejoignants.
- Relais d'accès aux droits.
- Accompagnement à l'insertion professionnelle.
- Accompagnement à la scolarité et activités socio-éducatives.

Parmi ces différentes actions, le projet « Pépinière de mots » mené par cette association a particulièrement retenu l'attention de l'équipe PUI de Toulon Provence Méditerranée. Ce projet aujourd'hui financé par les crédits européens, consiste en la création d'une activité de maraîchage au bénéfice de la population du quartier

Berthe. Les produits agricoles récoltés sont destinés pour moitié aux participants et l'autre partie est vendue à des restaurants d'insertion ou sous forme de « paniers légumes » à des particuliers.

Ce projet poursuit différents objectifs : l'initiation à l'agriculture respectueuse de l'environnement, l'alphabétisation et l'amélioration de la connaissance du français, le développement d'une activité économique (création de circuits courts), favoriser le retour à l'emploi des participants. Concrètement, l'opération se déroule sur une commune voisine, la commune d'Ollioules, sur un terrain en bordure de la Reppe et elle est soumise au respect des obligations d'une charte environnementale destinée à préserver l'écosystème du cours d'eau.



► Le projet « pépinière de mots » permet la création de jardins maraîchers destinés aux habitants du quartier Berthe de la Seyne-sur-Mer.



ZOOM SUR LE TERME ...

**STRATÉGIE EUROPE 2020.** Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

Davantage d'emplois et une meilleure qualité de vie : tels sont les grands objectifs de la stratégie Europe 2020.

La consultation publique pour une nouvelle stratégie européenne a recueilli plus de 1500 contributions de toute l'Europe. A la suite de cette consultation, la Commission européenne a proposé les bases de la stratégie européenne Europe 2020, qui prendra la suite de la stratégie de Lisbonne. Avec la nouvelle stratégie européenne pour l'emploi et pour une croissance «intelligente, durable et inclusive», l'Union européenne se fixe des objectifs chiffrés à l'horizon 2020.

**3 priorités**

- **une croissance intelligente** : développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation,
- **une croissance durable** : promouvoir une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte et plus compétitive,
- **une croissance inclusive** : encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale.

**5 grands objectifs**

La nouvelle stratégie européenne fixe de grands objectifs à atteindre à l'horizon 2020 :

- porter de 69% à 75% le taux d'emploi de la

- population âgée de 20 à 64 ans,
- accentuer la recherche et le développement et améliorer les conditions d'investissements du secteur privé,
- atteindre les objectifs dits «20/20/20» : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % (ou 30 %) par rapport aux niveaux de 1990 ; faire passer à 20 % la part des sources d'énergie renouvelable dans notre consommation finale d'énergie et augmenter de 20 % notre efficacité énergétique,
- lutter contre le décrochage scolaire en ramenant son taux à moins de 10 % (15% actuellement) et porter à 40% la part de la population âgée de 30 à 34 ans diplômés de l'enseignement secondaire,
- réduire de 25 % le nombre d'Européens vivant au-dessous des seuils de pauvreté nationaux, afin de faire sortir 20 millions de personnes de la pauvreté.

**7 initiatives phares**

- **Une stratégie numérique pour l'Europe** : garantir des bénéfices économiques et sociaux durables grâce à un marché numérique unique basé sur l'Internet à très haut débit.
- **Une Union de l'innovation** : remettre l'accent de la politique en matière de Recherche & Développement et d'innovation sur les grands défis, tout en réduisant le fossé qui existe entre la science et le marché, afin de

transformer en produits les inventions.

- **Jeunesse en mouvement** : renforcer la qualité et l'attractivité internationale du système d'enseignement supérieur européen en promouvant la mobilité des étudiants et des jeunes en début de carrière.
- **Une Europe économe en ressources** : soutenir le passage à une économie sobre en carbone et économe en ressources.
- **Une politique industrielle pour une croissance verte** : favoriser la compétitivité de l'assise industrielle de l'UE après la crise mondiale, promouvoir l'entreprenariat et développer de nouvelles compétences.
- **Une stratégie pour les nouvelles compétences et les nouveaux emplois** : créer les conditions propices à la modernisation des marchés du travail dans le but d'améliorer les taux d'emploi et de garantir la viabilité de nos modèles sociaux, à l'heure où les enfants du baby-boom prennent leur retraite.
- **Une plateforme européenne contre la pauvreté** : garantir une cohésion économique, sociale et territoriale en aidant les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et en leur permettant de participer activement à la société. (voir le communiqué de la Commission du 16 décembre 2010)

EXPÉRIENCE RHÔNE-ALPINE

**Saint-Etienne : le pari de l'animation économique et de la communication envers les entreprises**

d'après l'intervention de Jeanine MARCON, Développeur économique, à Saint-Etienne Métropole

La Zone Franche Urbaine de Montreynaud a été relancée en 2005 à l'occasion de la formalisation du projet de rénovation urbaine du quartier.

- Pour la période 2009-2011, l'agglomération stéphanoise a mis en place un plan d'actions économiques qui vise à constituer :
- une offre d'accueil des entreprises (information, orientation...);
  - une offre immobilière (pépinière, locaux d'activités, centre d'affaires de quartier...);
  - une offre d'accompagnement (appui au créateur et au développement);
  - une offre d'animation économique; (mise en réseau des entreprises, groupes de travail, portes ouvertes, atelier «découvertes des métiers du développement durable»);
  - un plan de communication (les Rencontres de la ZFU, les Portes ouvertes, un Plan Média...).

Le Projet Urbain Intégré FEDER a concentré son intervention sur 4 opérations :

- la conduite du projet avec un chargé de mission économique et une assistance à maîtrise d'ouvrage pour animer la ZFU ;
- le plan de communication ;
- le lancement de l'animation de la pépinière ;
- une aide au démarrage à une association d'entreprises.

Parallèlement à l'animation économique, la ville et l'agglomération ont développé un plan d'action prévention-médiation-sécurisation (soutenu par le FSE) permettant ainsi de travailler à la fois sur l'insertion des habitants du quartier et sur la sécurisation des espaces pendant les chantiers de rénovation.



› La Zone Franche Urbaine de Montreynaud à Saint-Etienne

Cette expérience permet de prendre toute la mesure de l'importance de dédier au projet économique des moyens d'animation (ingénierie spécifique, communication...) et de croiser les approches : développement économique, rénovation urbaine, insertion, médiation-sécurisation, communication.

AGENDA RÉSEAU...

# Rendez-vous à Aix-en-Provence

mercredi 9 et jeudi 10 février 2011

Ce 3ème séminaire du réseau interrégional des Projets urbains intégrés (FEDER) sera réservé aux chefs de projets PUI et à leurs équipes. Trois ateliers porteront sur les sujets suivants : la place du chef de file dans la gouvernance locale et le portage politique, l'articulation des dispositifs et complémentarité avec le PRU, le CUCS, etc... et enfin les spécificités de l'approche intégrée, ses avantages et points de blocage.

CALENDRIER DES JOURNÉES PUI20

- Séminaire N°4 : rentrée 2011 à Grenoble
- Séminaire N°5 : décembre 2011, en PACA



> Le 3ème séminaire PUI'20 se déroulera au Grand théâtre de Provence, 380 avenue Max Juvénal à Aix-en-Provence

... ET HORS RÉSEAU

> 31 janvier et 1er février 2011 à Bruxelles  
5ème Forum sur la Cohésion : investir pour l'avenir de l'Europe, une stratégie de développement régional pour 2010.

L'objectif de ce forum est de discuter les orientations de la future politique de cohésion, et sa contribution à la stratégie Europe 2020, et de clôturer la consultation publique. Plus d'infos sur [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/conferences/agenda/index\\_fr.cfm](http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/agenda/index_fr.cfm)

> Cycle de séminaires «La cohésion sociale par ses instruments - Quelle actualité des approches et des méthodes dans le champ social ?»

Porté conjointement par la Mission analyse stratégique, synthèses et prospective (MASSP) de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et le Département Questions sociales (DQS) du Centre d'analyse stratégique (CAS). Il est organisé en alternance par les deux organisations de septembre 2010 à avril 2011, au rythme d'une séance thématique mensuelle. Plus d'infos sur [http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id\\_article=1249](http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=1249)

> Forum national des Projets Urbains Intégrés 2 jours dans la Semaine du 9 mai ou 14 mai 2011

> Séminaire «Compétitivité régionale et emploi» les 8, 9 et 10 juin 2011 à Nantes

PUBLICATIONS

> Enquête Eurobaromètre sur la pauvreté et l'exclusion sociale, publiée en décembre 2010 par l'Eurobaromètre (Commission européenne). Téléchargeable en anglais sur [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/eb\\_special\\_359\\_340\\_en.htm#355](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb_special_359_340_en.htm#355)

> Urban Cities facing the crisis. Impact and responses (Les villes face à la crise : impact et réponses). Urbact : novembre 2010, 84 p. Téléchargeable en anglais sur <http://urbact.eu/fr/header-main/actualites-et-evenements/view-one/infos-urbact/?entryid=5009>

> Pour plus d'inclusion sociale. Contribution de la politique régionale. Panorama Info regio, n° 35, automne 2010, 28 p. En ligne sur le site de la DG Regio [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/docgener/pa-nora\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/pa-nora_fr.htm)

> L'avenir de la politique de la cohésion, par Jean PEYRONY, in Territoires [2040] n° 2, 18 p. En ligne sur le site de la DATAR : <http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?articl>

> 1er bulletin d'information de l'intergroupe Urban du Parlement européen. Octobre 2010.

Ce premier numéro présente les activités de l'intergroupe (qui regroupe 70 députés européens et travaille sur les sujets liés au développement durable des zones urbaines) et rend compte de la conférence du 14 septembre 2010 «More Urban, more cohesion. The added value of the urban dimension of cohesion policy», ainsi que de la conférence «Supporting cities for sustainable solutions», organisée à Strasbourg le 16 septembre 2010. Egalement, un agenda des prochaines conférences organisées par l'Intergroupe ou ses membres. En ligne sur le site de EUKN [http://www.eukn.org/France/fr\\_fr/Actu/Premier\\_bulletin\\_d'information\\_de\\_l'Intergroupe\\_URBAN\\_du\\_Parlement\\_europeen](http://www.eukn.org/France/fr_fr/Actu/Premier_bulletin_d'information_de_l'Intergroupe_URBAN_du_Parlement_europeen)

RESTEZ CONNECTÉS !

Retrouvez l'actualité de projets PUI'20, téléchargez des documents, recherchez des contacts, trouvez des sites internet utiles...RDV sur le site collaboratif <http://sites.google.com/site/reseauPUI20102013>

LA LETTRE DU RÉSEAU PUI20 EST UNE PUBLICATION CO-ÉDITÉE PAR LE CRPV PACA, LE CR-DSU, PQA ET LE SGAR LANGUEDOC-ROUSSILLON

- Pays et Quartiers d'Aquitaine / 37 rue du Général Larminat - CS 80037 - 33001 Bordeaux Cedex / 05 56 90 81 00 / [pqa@aquitaine-pqa.fr](mailto:pqa@aquitaine-pqa.fr) / [www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr)
- SGAR Languedoc-Roussillon / Place des Martyrs de la Résistance - 34 062 Montpellier Cedex 2 / 04 67 61 61 61 / [sylvie.herve@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr](mailto:sylvie.herve@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr)
- CRPV PACA / 7 rue Colbert - 13001 Marseille / 04 96 11 50 41 / [crpv-paca@wanadoo.fr](mailto:crpv-paca@wanadoo.fr) / [www.crpv-paca.org](http://www.crpv-paca.org)
- CR•DSU / 4 rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon Cedex 8 / 04 78 77 01 43 / [crdsu@free.fr](mailto:crdsu@free.fr) / [www.crdsu.org](http://www.crdsu.org)

Directrice de Publication : Christine ROMAN • Rédaction : Mustapha BERRA / Isabelle CHENEVEZ / Stéphane DENJEAN / Claire GRYGIEL / Isabelle MARGUERITE / Christophe ROCHARD / Christine ROMAN / Muriel SALORT • Conception graphique et mise en page : echocite@free.fr  
Imprimé sur papier recyclé à 2000 exemplaires

